

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL Villetaneuse

2022-2026



Avec le concours de :

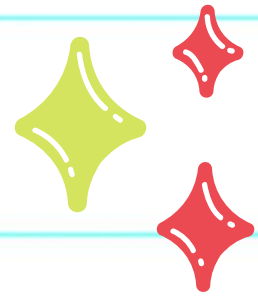




PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL Villetaneuse

2022-2026





Présentation du projet

Grands axes, mise en cohérence des dispositifs et perspectives

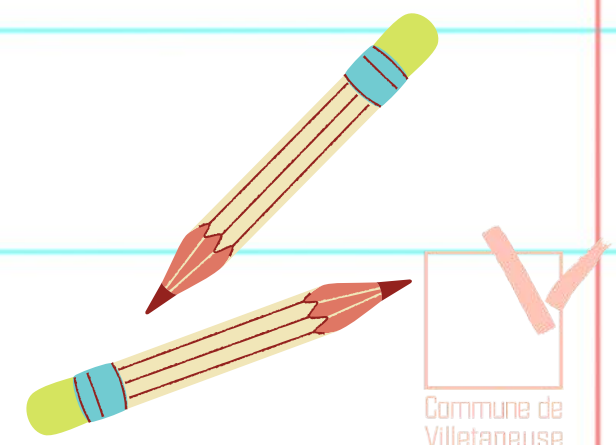
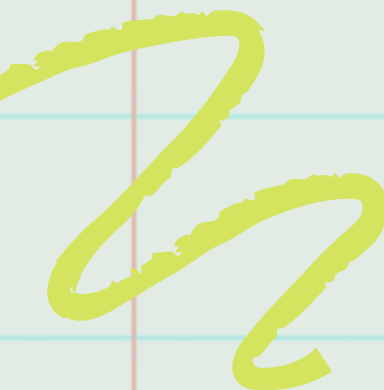
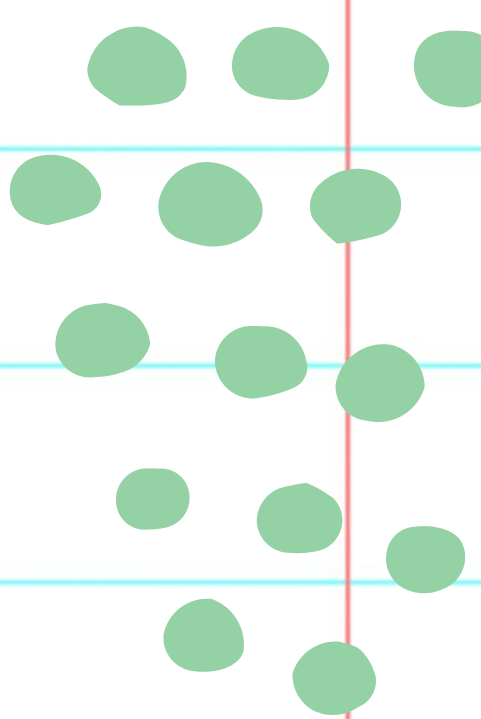
La ville de Villetaneuse choisit de s'engager dans une démarche volontariste concernant la réussite éducative et l'épanouissement des enfants et jeunes villetaneusiens en proposant un nouveau Projet Educatif de Territoire (PEDT) à la communauté éducative et aux partenaires institutionnels.

Confrontées à des problématiques complexes et multifactorielles engendrant l'échec scolaire, il s'avère indispensable de proposer un processus permettant d'inverser la spirale de l'échec. L'enjeu est l'avenir de la jeunesse sur le territoire et la capacité pour la communauté éducative à créer du vivre ensemble.

La ville a donc initié une démarche de co-construction d'un PEDT. A la suite d'un comité de pilotage qui a fixé les orientations stratégiques et les axes de réflexion, les groupes de travail partenariaux ont commencé à émettre des propositions d'actions. Il est indispensable de repenser les modes d'intervention afin de les centrer sur l'enfant, le jeune et sa famille. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, cette tautologie est cependant indispensable à rappeler avant et dans chaque élaboration de projet.

Le PEDT va permettre de penser une politique éducative dans sa globalité, de produire des modalités d'actions renouvelées, de travailler sur le long terme, d'actionner plusieurs leviers simultanément.

C'est tout l'enjeu du Projet Éducatif Territorial pour Villetaneuse qui vise à rassembler et à réorganiser les forces en présence sur le territoire pour gagner en efficacité dans l'accompagnement scolaire, la lutte contre les ruptures de parcours et l'orientation professionnelle des jeunes Villetaneusien-nes.





SOMMAIRE

1 L'INTERET ET LES ENJEUX DU PEDT..... 4

- 1- Les fondements du PEDT Villetaneusien:
données scolaires et démographie 5
- 2- Rédaction du PEDT 2022-2026:
périmètre, signataires et principes forts..... 10

2 LES PRINCIPES FORTS DU PEDT DE VILLETANEUSE .. 12

- 1- Placer l'enfant au centre des actions éducatives..... 13
- 2- La place des parents: vers une revalorisation de leur rôle
dans l'éducation de leur enfant et une place centrale parmi les
acteurs éducatifs 14
- 3- La formation citoyenne au sens général, incluant l'éco-
citoyenneté, l'éducation à la santé et l'ouverture culturelle,
au « monde » 15

3 LES AXES DE TRAVAIL DU PEDT, LES OBJECTIFS ET LES DISPOSITIFS EN COHERENCE 17

- Axe 1: La lutte contre le décrochage scolaire et éducatif des 3-25 ans ... 19
- Axe 2: Une politique inclusive et multi-acteurs favorisant la réussite de tous. 31
- Axe 3: Accompagnement des jeunes dans l'insertion professionnelle... 40
- Axe 4: Sport et Jeux Olympiques et Paralympiques 2024..... 44
- Axe 5: La formation citoyenne et l'ouverture culturelle..... 47
- Axe 6: La santé..... 51
- Axe 7: L'accompagnement des parents dans le parcours éducatif 55

I - L'intérêt & les enjeux du PEDT



1) Les fondements du PEDT Villetaneusien : données scolaires et démographie



Le PEDT se décline dans les actions péri et extra-scolaires (avant, pendant et après l'école). L'éducation est au centre des priorités municipales, sur le plan des investissements : maintien du patrimoine, réhabilitation, extension des écoles, achat de matériel, équipements informatiques, comme sur celui du soutien et du développement d'actions d'accompagnement à la scolarité, d'ouverture culturelle et sportive.

La Municipalité s'engage, au côté de l'Etat, du Département et des acteurs associatifs à mener une politique éducative locale forte, par le biais d'actions concrètes.

En tant que projet cadre, il contribue à amener tous les enfants villetaneusiens, de façon inclusive et totale, à accéder à une éducation diversifiée et de qualité, tout en retissant progressivement le lien avec les familles, par la mise en place d'un véritable accompagnement à la parentalité à chaque étape du processus éducatif (scolaire, périscolaire, extra-scolaire de la maternelle jusqu'à l'enseignement universitaire et supérieur). La place accordée à l'enfant est également déterminante dans l'articulation des dispositifs, celle-ci doit être centrale et elle seule doit guider l'offre d'éducation à Villetaneuse.

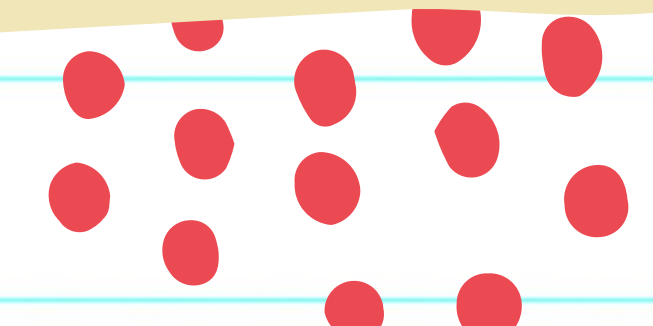
Le PEDT se décline dans les actions péri et extra-scolaires (avant, pendant et après l'école). L'éducation est au centre des priorités municipales.

Le PEDT découle d'un diagnostic social, économique, éducatif local et des moyens mis en œuvre, existants ou restants à déterminer. Il est porté par la direction de l'Education de la ville, les services municipaux, les acteurs éducatifs, les partenaires institutionnels et les familles, soit la communauté éducative.

Lors du premier Comité de Pilotage réuni le 7 mars 2022, les orientations stratégiques ont été partagées et débattues et les objectifs méthodologiques définis.

C'est un « pacte » de travail collectif qui est visé, avec une réorganisation des modalités d'interventions et une mise en réseau des acteurs et des projets portés par chacun. Cela implique le soutien de l'Etat et la reconnaissance d'une démarche visant l'amélioration du système éducatif local.

Le constat : Notre ville est classée en REP + et compte 3 classes de TPS pour aider à la socialisation des plus petits. Les résultats scolaires sont très faibles, malgré le travail et l'implication des professeurs et des associations.



Les chiffres clés de Villeteuse

35% de non diplômés
Le taux de chômage des jeunes entre 15 et 24 ans atteint **33 %** contre **25%** pour la population totale en activité

11% de la population à moins de 20 ans
Les ouvriers et employés sont majoritairement représentés dans les catégories socio-professionnelles avec les personnes non qualifiées.

20% des Villeteusiens détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur et la ville compte sur son territoire l'Université Sorbonne Paris Nord. Il convient donc de s'appuyer également sur ces atouts. Les difficultés socio-économiques sont très importantes, à tel point que la ville est classée en Politique de la Ville, puisque 72 % de la population vit en quartiers prioritaires.

+ de 6 000 Villeteusiens bénéficient des aides de la CAF (allocataires directs ou indirects)
Les familles monoparentales représentent 21,6 % du nombre des allocataires CAF et de l'ensemble des familles Villeteusiennes (INSSE 2021). Le revenu médian est de **15 650 €** sur le territoire contre **22 040 €** au niveau national.

L'accompagnement à la parentalité est un des objectifs primordiaux de ce PEDT. Nombre de familles sont éloignées du système scolaire, de l'accès à la culture, aux loisirs du fait de situations d'extrême fragilité économique et sociale, du manque de connaissance du fonctionnement des différentes institutions ou ressources du territoire.

Ramener ces familles vers l'école et les replacer au cœur du système éducatif et de l'offre d'éducation Villeteusienne est une priorité. Elles sont le maillon indispensable du projet éducatif pour Villeteuse. Il faut concevoir des projets qui les incluent, les soutiennent et leur donne un rôle décisionnel.

Par ailleurs, la collaboration avec l'Education Nationale et l'idée d'une politique éducative de proximité menée auprès du personnel enseignant et des directeurs d'établissements (Écoles et Collèges), tant en termes de communication que de moyens, est à maintenir et à approfondir.



LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET DE PROXIMITÉ

Comptant 4 écoles maternelles (655 élèves), 4 écoles élémentaires (993 élèves), 2 collèges et une université, dotée de nombreuses infrastructures sportives et bientôt d'un nouveau centre nautique, d'une nouvelle médiathèque communautaire, d'un Centre Socio-culturel, d'une Maison France Service, d'un réseau associatif important mais qui reste à développer, Villetaneuse possède les caractéristiques d'une ville de taille moyenne (13 557 habitants).

Elle comprend, toutefois, peu de mixité sociale et économique. Avec 66% de logements sociaux sur la ville, avec également 50% de sa population dont l'âge est inférieur à 30 ans, Villetaneuse est ainsi d'autant plus concernée par la mise en place d'actions éducatives coordonnées et multiples pour ses élèves, garantes d'efficacité dans la lutte contre ce qu'on pourrait appeler la discrimination éducative de territoire.


La sectorisation scolaire actuelle

- Deux écoles élémentaires (Langevin et Vallès) sont regroupées en un seul secteur scolaire et alimentées par deux écoles maternelles (Quatremaire et Wallon);
- Un maillage d'équipements qui permet de couvrir le territoire communal avec des temps de parcours à 10 min pour la plus grande partie de la commune, à l'exception de la partie du secteur Allende sectorisée sur Langevin-Valles et du secteur des Joncherolles.

Diminution depuis 2016

Le nombre de classe hors dédoublement est stable entre 2013 et 2020. Toutefois, en prenant en compte le déroulement des CP/CE1 depuis 2018 (données complètes depuis 2019), cela engendre une augmentation du nombre de classes d'environ 18 %. Les grandes sections ont été également dédoublées à partir de l'année 2021-2022 (sauf Jules Verne qui le sera la rentrée suivante).





L'enjeu majeur est pour notre ville la construction d'une vraie coéducation, incluant un circuit Municipalité-Ecole-Famille-acteurs éducatifs locaux cohérent dans l'accompagnement de chaque enfant, aussi bien en termes de rythme que d'objectifs de développement.

Le projet municipal consiste à mettre en œuvre un travail collaboratif entre les directions et services municipaux concernés par l'éducation et le socio-éducatif. Les services Enfance, Enseignement, PRE, Jeunesse, Sport, Culture, Vie Associative, Politique de la Ville, devront ainsi partager des axes de travail et des orientations communes afin de les formaliser dans des actions. Toutes les équipes de terrain (éducateurs, ATSEM, animateurs, personnels) seront impliqués dans ce projet global qu'est le PEDT. LE PEDT doit être décliné dans chaque projet de direction et de services à terme.

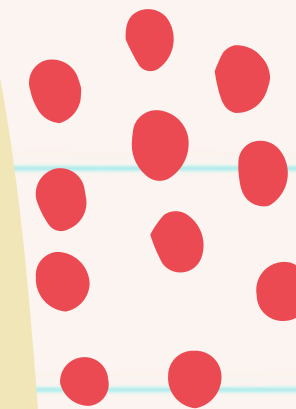
De même, la gouvernance du projet permettra et incitera chaque acteur impliqué dans le PEDT à coconstruire ses actions, à travailler en transversalité pour gagner en efficacité, en complémentarité, en lisibilité pour les familles et les financeurs, éviter les redondances.

Le but poursuivi est de promouvoir les forces vives du territoire pour la réussite éducative.

Ces projets seront articulés autour de thématiques claires, et s'inscriront dans les priorités et les axes de travail de l'Etat en matière de politique éducative locale.

Ces thématiques de travail seront également partagées au sein des projets de chaque association partenaire et pourront également figurer, en complément, au sein des différents projets d'Ecoles et d'Etablissements dans le cadre de la continuité éducative. Les liens entre les projets d'Ecole et le PEDT doivent donc être formalisés et rédigés pour assurer une réelle continuité éducative.

Enfin, la multiplicité des partenaires éducatifs liés par contrat (conventions, labels...) et la collaboration interservices seront à rechercher afin de rassembler un maximum de moyens humains et financiers pour un accompagnement gagnant en qualité et dans une perspective d'ouverture au-delà de la Ville.



LES THÉMATIQUES



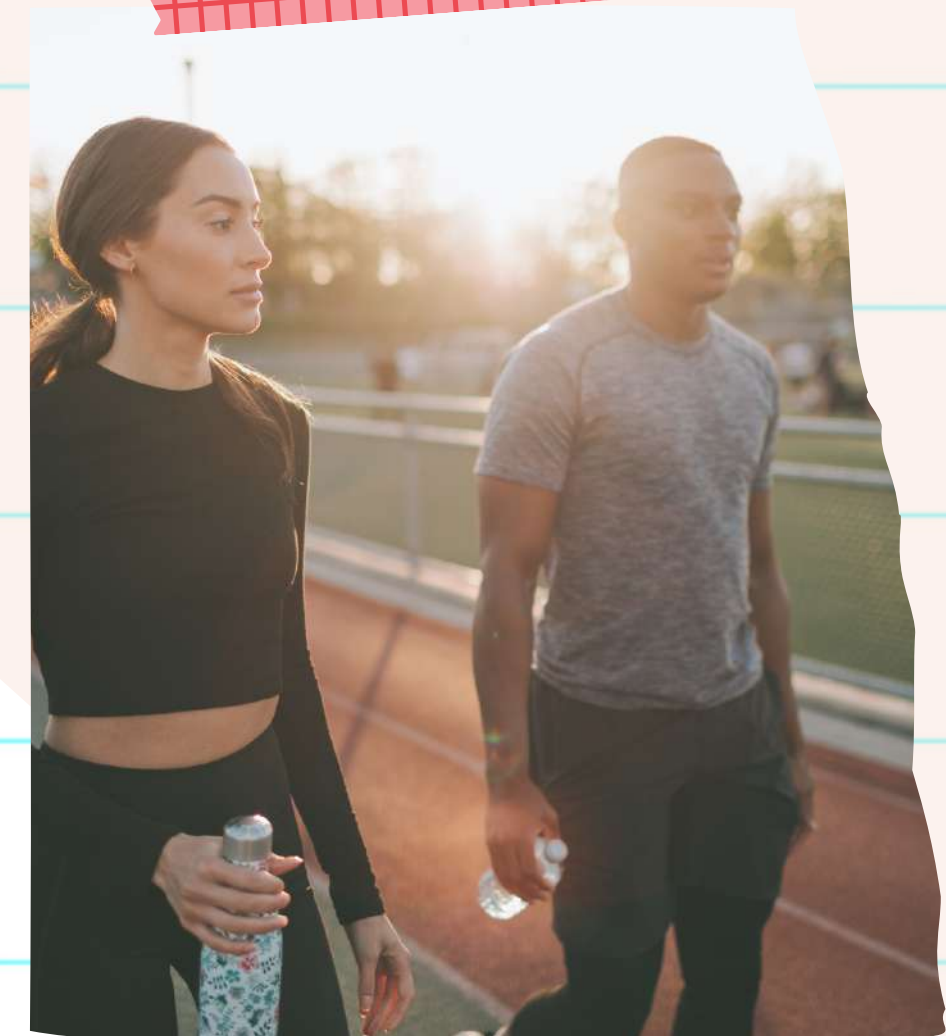
La formation citoyenne et eco-citoyenne

civilité, civisme, solidarité, laïcité,
éco-responsabilité



L'ouverture culturelle

curiosité, partage, compréhension du
monde, valeurs universelles



La santé

vie physique, épanouissement,
préservation de la santé collective,
alimentation saine



2) Rédaction du PEDT 2022-2026 : Périmètre, signataires et principes forts




Le PEDT est le document de référence en matière d'orientation politique éducative et socio-éducative de la ville de Villetaneuse.

Il servira à coordonner le partenariat et donnera les outils méthodologiques de construction des projets. Ainsi, plusieurs contrats complémentaires y sont ainsi identifiés : Convention territoriale CAF, PRE, Contrat de Ville.

L'ensemble des partenaires institutionnels seront invités à participer activement : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et leurs représentants locaux IEN, DSDEN, Université, CAF, Département, Plaine Commune (via le réseau des médiathèques)

De même, la Ville compte impliquer fortement le milieu associatif, chaque association ayant un lien avec le projet socio-éducatif sera partie prenante du PEDT, les associations de parents d'élèves, les clubs sportifs, les associations culturelles, d'insertion sociale, d'animation sociale de quartier, de prévention. Si elles le souhaitent pourront être signataires du PEDT.



Sont membres du Comité de pilotage Villetaneusien présidé par M. le Maire :

- Les Élus aux délégations directement rattachées à l'Éducation : Enseignement, Enfance, Petite Enfance et PRE
- Les Élus aux délégations afférentes : Jeunesse, Emploi, Culture
- L'IEN de circonscription et les directeurs d'école
- Les chefs d'établissement (Collège)
- Le vice-président de l'université
- Un représentant de la DDCS
- Le délégué du Préfet
- Les représentants de la CAF
- Les représentants des parents d'élèves
- Les représentants associatifs locaux (sportifs, culturels, d'insertion sociale, d'animation sociale de quartier, de prévention)
- Les directeurs et services municipaux concernés.

Le Comité de Pilotage sera réuni trois fois par an à minima afin d'alimenter les réflexions en matière de coordination éducative et de s'assurer du caractère opérationnel des objectifs du PEDT. D'éventuelles difficultés pourront ainsi être plus facilement soulevées, puis solutionnées de manière collective. Ce PEDT englobe l'ensemble des écoles primaires :

Les chefs d'établissements concernés pourront également en être signataires en 2022, dans une logique d'accompagnement éducatif des 3 à 25 ans.

ECOLES ELEMENTAIRES



**J. VERNE, P. LANGEVIN,
J. VALLES, J-B. CLÉMENT**

ECOLES MATERNELLES



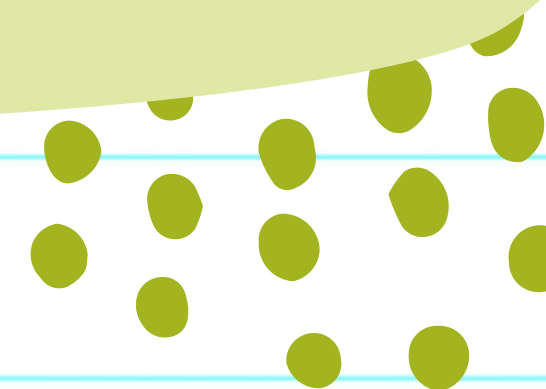
**A. FRANK, J. QUATREMAIRE,
J. VERNE, H. WALLON**

COLLÈGES



J. VILAR, L. AUBRAC

II - LES PRINCIPES FORTS DU PEDT DE VILLETANEUSE





1) Placer l'enfant au centre des actions éducatives

Cela passe par une prise de conscience de l'importance des différents temps éducatifs, qu'ils soient scolaires, périscolaires ou autres, dans le développement du futur individu et de l'importance de leur structuration et de leur cohérence dans le processus éducatif.

Les TAP ayant été supprimés, une réorganisation des rythmes scolaires a ainsi été faite dans les écoles depuis 2018 pour mettre en place un temps d'accueil de 07h30 à 18h30 avec un accueil du matin et un accueil du soir : incluant le temps périscolaire (07h30-08h30 et 17h30-18h30) et l'étude (16h-17h30), ainsi qu'une pause méridienne d'1h30, répartis sur 4 jours hebdomadaires ; les mercredis et les vacances scolaires pour le la Maison de Quartier et l'accueil en centres de loisirs. Les cours jusqu'à 12h au lieu de 11h30 se calquent sur le rythme d'apprentissage de l'enfant, qui apprend mieux le matin, il s'agit donc de programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration est la plus grande (Cf « Fluctuations journalières de l'attention des élèves du CP au CM2 », F. Testu, 1994).

Les temps de pratiques sportives et culturelles, qui contribuent au bien-être physique et mental de l'enfant et sont porteurs d'apprentissage et d'épanouissement sont également rendus possible chaque soir après l'école par la mise à disposition des infrastructures de la ville aux associations.

Ce positionnement passe par une reconnaissance, également, de la nécessité d'un alignement des pratiques éducatives entre les différents acteurs rencontrés tout au long du parcours, c'est-à-dire construites autour de l'enfant et dans le respect du principe de laïcité et des valeurs de la République.

Enfin, ce sont les structures d'accueil qui doivent « s'adapter » à l'enfant et non l'inverse. Elles doivent créer une synergie autour de lui pour créer les conditions matérielles et psychologiques de sa réussite.

La formation des professionnels intervenant sur les temps de l'enfant est primordiale et fera partie des plans de formation de chaque service municipal. Il pourra être envisagé avec le milieu associatif de proposer des actions de formations collectives et partagées entre bénévoles et entre bénévoles et professionnels, voir en incluant les familles si le besoin émerge.



2) La place des parents : vers une revalorisation de leur rôle dans l'éducation de leur enfant et une place centrale parmi les acteurs éducatifs

D'après le GPE, « les parents et les familles élargies ont l'impact le plus direct et le plus durable sur l'apprentissage des enfants et jouent un rôle clé dans le soutien de leur éducation »

Le rapport des familles (nombreuses surtout) à l'école est déterminant dans la façon dont l'élève/l'enfant va s'approprier les apprentissages, de par la vision qu'elles portent sur le système éducatif et leur degré d'implication quotidien dans celui-ci. Indirectement, la famille peut donc être un frein ou un moteur à une scolarité et plus largement à une éducation « réussie », c'est-à-dire consciente et acceptée, en plus d'être complète, valorisante et ouvrant à la fois des perspectives professionnelles et d'épanouissement personnel.

À Villetaneuse, (qui compte plus de 17% de familles de 3 enfants ou plus) un accent doit être mis sur ce point avec un accompagnement des familles dans la compréhension et le décryptage des différents cursus scolaires et des possibilités d'orientation, des parcours d'excellence, en collaboration avec le personnel enseignant sur la ville ; mais aussi des dispositifs éducatifs spécifiques existants, et plus généralement des différentes actions éducatives portées par nos services et par les associations sportives, culturelles et d'animation sociale des quartier.

Par ailleurs, la philosophie de développement des centres d'intérêt chez l'enfant, au-delà de la seule acquisition de diplômes est également à travailler, en appui avec l'EN, avec les familles, qui restent parfois dans une logique de rendement professionnel davantage que dans celle de l'épanouissement professionnel (particulièrement dans le cas des familles à CSP défavorisées)

L'idée étant également de valoriser les enfants en décrochage éducatif lorsque ceux-ci ne sont pas considérés comme « scolaires » voire dévient du système éducatif. Les ramener vers l'école est alors un travail à effectuer en priorité avec leur famille. Les actions portées par le CSC et certaines structures municipales telles que le PAPS et le CCAS dans l'écoute et le soutien psycho-social des parents sont ainsi à développer, dans le cadre d'un accompagnement plus général à la parentalité.

Enfin, le soutien financier aux familles et la logique d'égalité d'accès à l'éducation constitue un levier majeur de notre politique de soutien à la parentalité et à l'égalité des chances. La politique tarifaire faite en fonction du quotient familial est donc maintenue tout au long de la mandature.





3) La formation citoyenne au sens général, incluant l'éco-citoyenneté, l'éducation à la santé et l'ouverture culturelle, au « monde »

Le MEN(JS) l'inscrit dans ses prérogatives d'enseignement depuis quelques années déjà, dans une logique de formation générale de l'élève : la volonté d'une construction d'un individu « total », riche d'apprentissages et de compétences multiples et évoluant pacifiquement et de façon responsable au sein d'une société dont il fait partie et pour laquelle il ressent justement un fort sentiment d'appartenance. Cette forme de citoyenneté apparaît ainsi comme globale et directement liée aux thématiques de santé (physique et mentale), de culture humaniste, de solidarité et d'écologie.

À Villeteuse, les inégalités sociales de territoire, la structure démographique de la ville et sa densité urbaine, à l'image de plusieurs villes du département, orientent quasi obligatoirement une politique de formation citoyenne forte, liée au développement durable et ouverte sur le monde extérieur, incluant les valeurs de solidarité et de partage interculturel et intergénérationnel.

Avec le projet de construction de la piscine municipale et la mise en place de stages de natation via l'Ecole Municipale des Sports, un grand intérêt est également porté au Savoir Nager comme condition d'accès à une citoyenneté complète et responsable (Agir en santé et en sécurité pour soi et les autres), sur un territoire où la moitié des élèves arrivant au collège ne sait pas nager.

Enfin, le récent contexte de pandémie oblige naturellement nos services à réfléchir en direction d'une vraie politique de santé publique locale en plus des actions fortes menées à destination des villeteusesiens par le passé, en développant l'éducation à la santé physique et psychologique, via des structures dynamiques telles que le PAPS.

La restauration scolaire fait également l'objet d'une attention particulière avec l'équilibre alimentaire et de possibilité de choix de régimes et de menus/plats pour les familles. La part d'aliments biologiques dans la constitution des menus et le fait maison faisant, à partir de 2021, l'objet d'une réévaluation à la hausse par le SIRESCO.

La prise en charge, par la Municipalité du « goûter » pour les élèves de l'étude est également un objectif à partir de 2022, dans le cadre d'un accompagnement alimentaire aux familles et participant du bien-être et de la santé des enfants.

**« Former un citoyen lucide, cultivé et autonome,
physiquement et socialement éduqué, dans le
souci du vivre ensemble »**

(BO spécial n°11 du 22/09/2015 Programmes EPS)





III - Les axes de travail du PEDT et les dispositifs en cohérence



Le projet se décline ainsi en 7 axes principaux, déterminés après un diagnostic de territoire, au regard des caractéristiques du paysage éducatif et associatif Villetaneusien, des besoins éducatifs prioritaires, des moyens humains et structurels existants ou disponibles et du degré de coordination de ses acteurs éducatifs, en termes de formalisation de leurs projets respectifs et de communication entre eux.

Ces axes de travail sont chacun accompagnés d'objectifs majeurs qui doivent être directs et opérationnels.

Concernant les futures modalités d'évaluation (en interne) du PEDT, il est nécessaire de coconstruire une grille d'évaluation avec les différents acteurs éducatifs : celle-ci doit être le reflet d'un travail collectif, approfondi et doit surtout être amenée à être régulièrement réinterrogée, en fonction de l'évolution des attentes des bénéficiaires et des besoins de la commune.

Toutefois, les objectifs « majeurs » qui permettent de rendre opérationnels les grands axes de développement peuvent être soumis aux critères d'évaluation suivants:

- **Pertinence** : les actions sont-elles adaptées au contexte socio-démographique du moment et aux besoins des enfants et de leur famille ?
- **Efficacité** : les résultats attendus sont-ils atteints ?
- **Impact** : quels sont les effets observés sur le long terme en matière de réussite éducative et de bien-être ?

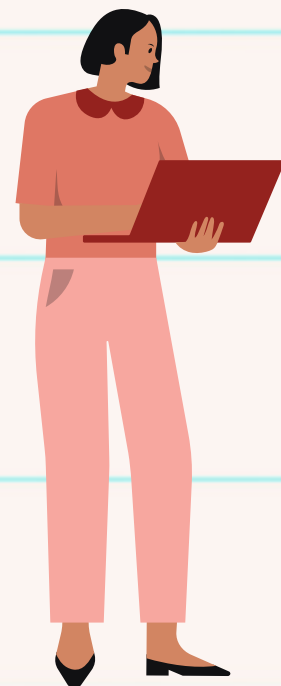


AXE 1 La lutte contre le décrochage scolaire et éducatif des 3-25 ans



Il existe autant d'élèves que de situations, et potentiellement donc autant de parcours éducatifs et de méthodes d'apprentissage. Pour aller plus loin, dès lors que des actions éducatives adaptées sont mises en œuvre de façon coordonnée et collective, la détection des élèves en difficulté et l'accompagnement pédagogique personnalisés gagnent en efficacité, l'inverse peinant à la démontrer.

Le décrochage scolaire et la non-poursuite d'études sont fréquents et nécessitent qu'on y apporte une attention et une réponse particulières. Ainsi, une coordination des différents acteurs éducatifs est à systématiser par **10 OBJECTIFS MAJEURS**



48 %

des plus de 15 ans titulaires d'aucun diplôme
ou au plus d'un DNB (Source INSEE 2016)

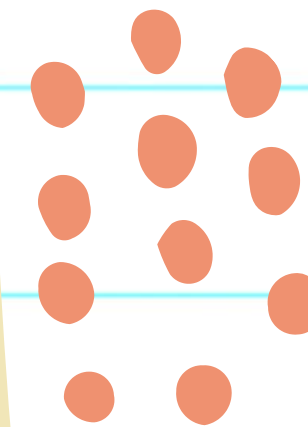


10 Objectifs majeurs et effets attendus

1 L'accompagnement et le soutien des professionnels intervenant dans la prise en charge des enfants en difficulté ou à besoin éducatifs particuliers, par la mise à disposition de matériel et/ou de locaux supplémentaires, de formation

Effets attendus : faciliter la détection et mettre en situation de réussite des élèves à profils particuliers

- La mise en place de commissions d'accès aux Centres de Loisirs pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap : groupe de travail constitué par les parents, la direction du centre, le chef de service Enfance, l'élue de secteur et les personnels issus du corps médical responsables du suivi de l'enfant et la définition des modalités de son accueil (2022 : Service Enfance).



10 Objectifs majeurs et effets attendus

2 L'organisation d'un temps de soutien scolaire en dehors du temps scolaire

Effets attendus : permettre à l'élève de reprendre confiance en lui dans un contexte différent, en renforçant ses connaissances et en rattrapant son retard sur le programme scolaire :

- Le dispositif « Vacances Apprenantes » mené par l'EN et soutenu par la Municipalité (2022 : service Enseignement)
- PRE, actions mises en œuvre
- Service Jeunesse : aide aux devoirs, préparation aux examens
- Associations : accompagnement à la scolarité, aide aux devoirs (projets contrats de ville 2022)
- Cours d'anglais et de philosophie, service enfance, rentrée 2022 /2023



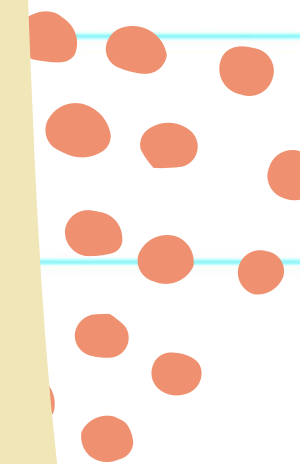
10 Objectifs majeurs et effets attendus

3

La mise en place de passerelles régulières et suivies entre l'Ecole et les acteurs sportifs, culturels et associatifs divers

Effets attendus : mettre en lien les centres d'intérêt des élèves et les connaissances et compétences scolaires attendues pour prévenir le décrochage scolaire :

- Aide aux devoirs et soutien scolaire en maths et anglais pour les élèves de l'école de football du club de foot « Jeunesse Sportive Villetaneuse » : mise à disposition de LCR et attribution de subvention dans le cadre du FIA (2022 : Service Politique de la Ville)
- Le projet « Toutes en mouvement » avec le Pierrefitte Multi Athlon Villetaneuse à destination des collégiennes « décrocheuses » scolaires
- Le projet de Web Radio « Apprend ta radio » de l'association LBS Fm, association subventionnée dans le cadre d'un contrat de Ville, à destination des classes de 3ème du collège Jean Vilar et des élèves de cycle 3 des écoles
- Les interventions du CICA sur les temps scolaires à destination des classes de Grande Section de l'école maternelle Anne Frank (2022)



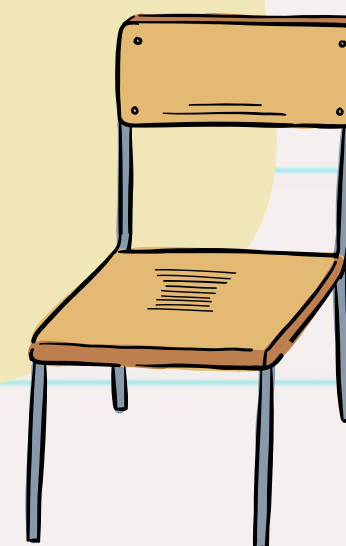


10 Objectifs majeurs et effets attendus

4 Le renforcement du suivi social des élèves décrocheurs parallèlement du suivi de scolarité

Effets attendus : mieux considérer les besoins éducatifs particuliers de l'enfant en fonction de sa situation sociale afin d'adapter la pédagogie :

- Le renforcement et l'amélioration de la procédure de suivi des élèves (CCAS, PAPS) entre l'assistante sociale et les équipes enseignantes
- Les actions de la fondation Jeunesse Feu Vert, soutenue par la Municipalité
- Le CLAS, le PIJ mène des actions en ce sens tous les ans.
- La création d'un comité de pilotage au sein de Mairie, avec les Élus Sécurité/Emploi, Enseignement et Action Sociale et les services concernés pour la mise en place d'un suivi des décrocheurs (2022)

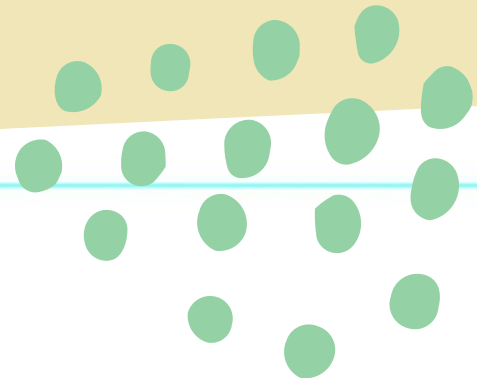


10 Objectifs majeurs et effets attendus

5 L'amélioration du suivi des élèves décrocheurs et la mutualisation de méthodes et moyens d'apprentissage

Effets attendus : mutualiser les savoirs, expériences et savoir-faire autour de thématiques professionnelles pour une meilleure efficacité pédagogique :

Une collaboration des acteurs autour d'un circuit favorisant la différenciation et l'innovation pédagogique : organisation en Mairie de rencontres récurrentes IEN-Service Enseignement-Directeurs et Enseignants-Conseiller Pédagogique de Circonscription (2022 : service Enseignement)



10 Objectifs majeurs et effets attendus

6 L'accompagnement des élèves dans leur continuité d'études lorsqu'ils ne bénéficient pas d'opportunités professionnelles en fin de cursus ou d'établissement d'accueil

Effets attendus : optimiser les chances d'emploi et de continuité d'études et éviter l'isolement de l'élève/étudiant :

- Le dispositif SOS rentrée
- L'aide apportée aux recherches de stages
- Le PIJ : locaux équipés en matériel informatique, documentation, conseil, aide à la rédaction de CV
- « Le Forum de l'alternance et des Jobs d'été » organisé en Mairie (2021 Service Jeunesse)
- Forum Emploi/Insertion avec Plaine Commune






10 Objectifs majeurs et effets attendus

7 La valorisation et le soutien par la Ville des actions inter-écoles et inter-niveaux (école-collège)

Effets attendus : l'élargissement de l'horizon scolaire de l'élève et apprendre à agir en responsabilité pour soi et les autres :

- La mise à disposition d'infrastructures sportives pour les collèges Jean Vilar et Lucie Aubrac et la Coordination Rep+ pour l'aide à l'organisation d'événements avec les écoles de secteur dans le cadre de la liaison CM2/6ème : journée d'immersion des élèves, rencontres sportives au mois de juin (2022 : service Enseignement, service des Sports)
 - Soutien financier et humains des différents projets inter-écoles (service Enseignement, Services Techniques).
- 

10 Objectifs majeurs et effets attendus

8 La stabilisation des équipes enseignantes, par une amélioration de leurs conditions matérielles de travail

Effets attendus : maintenir une continuité éducative pour les élèves dans un environnement stable et connu :

- L'amélioration du suivi technique et matériel sur les écoles et de la communication interservices (Circuit Service Technique/Enseignement) : Mise en place de tableaux transversaux (2021 : service Enseignement) et d'un logiciel de saisie des travaux effectués en temps réel
- L'amélioration de la communication avec le Service des Sports concernant les créneaux de disponibilité des gymnases et terrains pour les écoles/collèges : organisation de réunions de préparation des plannings avec les services Enseignement et Sport, les coordonnateurs EPS des collèges de la ville, les Directeurs d'école et le CPC (2021 : Service des Sports, Service Enseignement).
- L'accompagnement des enseignants dans la connaissance des différents dispositifs portés par la ville ou partenaires, souvent complémentaires à leur pratique professionnelle et susceptibles de faciliter leur travail de différenciation pédagogique : organisation d'une réunion plénière de présentation des services et des dispositifs phares à la rentrée de septembre, en Mairie (2021/22 : service Enseignement).






10 Objectifs majeurs et effets attendus

9 La formation des acteurs éducatifs employés par la Ville

Effets attendus : gagner en efficacité et en qualité dans la mise en œuvre des activités et des objectifs éducatifs qui les accompagnent :

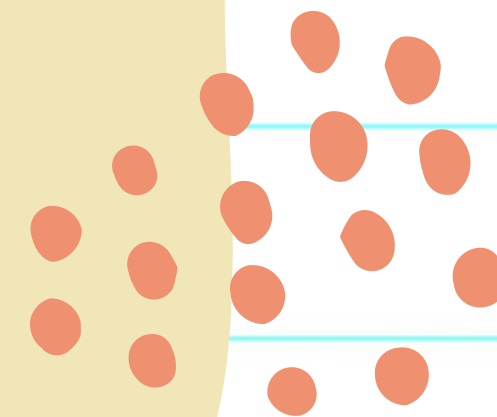
- L'harmonisation et l'élévation du niveau de recrutement des animateurs en périscolaire et centres de loisirs (2021 : service Enfance)
 - La formation continue des équipes d'animateurs, en phase avec les attendus éducatifs prioritaires ou privilégiés par rapport à la réalité sociale et culturelle des enfants de la ville (2021 : service Enfance)
 - La formation continue des directeurs
 - La mise en place d'un projet éducatif propre à chaque Centre de Loisirs, coordonné par son directeur et porté par les équipes (2022 : Service Enfance)
 - L'harmonisation des projets des centres à l'échelle de la ville, avec des axes de travail, des actions et des dispositifs communs (2021 : service Enfance)
 - La valorisation du travail des animateurs par une meilleure formalisation des objectifs de travail et des actions à mener et une appropriation de ceux-ci par les équipes : réunions fréquentes entre le directeur et son équipe, entre le chef de service et les directeurs
 - Un renfort du lien animateurs-directeur-parents pour un suivi de qualité auprès de chaque enfant : mettre en place un mode de communication facilitant, favoriser les temps de rencontre par la mise en place d'événements ponctuels informels (café, goûters, fêtes).
- 

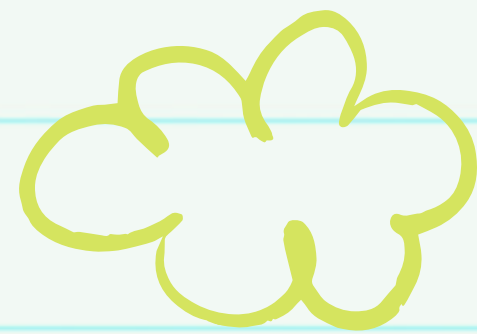
10 Objectifs majeurs et effets attendus

10 Le rayonnement du CSC, le CICA et de la Médiathèque Annie Ernaux comme organes culturels de référence sur la Ville

Effets attendus : élargir l'offre d'aide à la parentalité et devenir une ressource (de travail, de culture, de divertissement) pour l'enfant, le jeune et sa famille :

- Expositions thématiques
- Sorties
- Ateliers de travail
- Ateliers physiques et sportifs
- Organisation de débats
- Animations familiales et événements festifs
- Ressource pour les associations
- Partenariat avec les médiathèques
- Liens avec les EPLE
- Recherche de pluri-partenariat au-delà de la ville
- Intervention dans les classes avec des projets musicaux et culturels.





AXE 2 une politique éducative inclusive et multi-acteurs favorisant la réussite de tous



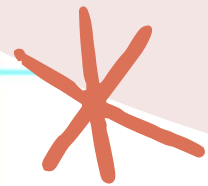
La multiplicité des acteurs éducatifs oblige à la concertation et à la mise en commun des projets mais sait aussi être un avantage pour l'avenir social de la Ville. Chaque dispositif ou projet de service se doit de prendre en compte l'inclusion d'élèves différents, les situations économiques des familles, les disparités entre quartiers, pour contribuer à la réussite de la politique éducative municipale. Il s'agit de valoriser les initiatives innovantes, de leur donner les moyens de leur ambition en tant que service public encadrer par des objectifs précis et évaluables.

10 Objectifs majeurs et effets attendus

1 La nécessaire cohérence des projets entre les structures scolaire, périscolaire et les centres de loisirs

Effets attendus : la lisibilité des objectifs et l'efficacité pédagogique à l'échelle de la Ville :

- Le travail autour de thématiques fortes et similaires au sein des 3 structures : Citoyenneté, Eco citoyenneté, Santé, Ouverture culturelle et leurs déclinaisons de terrain (2022 : service Enfance, Enseignement)
- La formation continue des animateurs employés par la ville sur le thème de la mise en projet, du travail en équipe, des nouvelles pédagogies



10 Objectifs majeurs et effets attendus

2 La communication avec les parents

Effets attendus : la création d'une dynamique éducative autour des familles, y compris les plus éloignées du système éducatif :

- Favoriser l'organisation de temps d'échange spécifiques en amont des inscriptions scolaires et périscolaires (téléphoniques, rdv en Mairie)
- Développer les circuits de communication directs : listes de diffusion sms et mail
- Créer un espace de dialogue dématérialisé
- Mise en place du Portail Famille "Espace Villetaneuse" (2022)
- Optimiser la recherche d'informations : modernisation du site internet de la Ville (2021-2022)
- Communiquer en amont et en aval des différents événements (articles et photos)
- Développer les réseaux sociaux de la Ville (2022)
- Mettre en place des comités de quartier thématiques (2022)



10 Objectifs majeurs et effets attendus

3 Le rééquilibrage éducatif sur l'ensemble du territoire

Effets attendus : une amélioration visible de l'offre d'éducation dans ces quartiers/établissements pour une égalité des chances :

- La mise à disposition de cars de la Ville et de créneaux gymnases pour les cours d'EPS sur les écoles sans infrastructure propre ou intra-muros (école Jean-Baptiste Clément)
- L'accent sur l'accompagnement à l'apprentissage de la natation et au Savoir Nager à destination des 9-11 ans en l'absence de piscine, par le biais de l'Ecole Municipale des Sports (2022 : service des Sports)
- L'accent sur le sport féminin dans les quartiers St Leu et Grandcoing : organisation d'un événement sur 2 jours : « Course la Villetaneusienne » toutes catégories + journée dans les 2 quartiers de découverte et d'initiation multisports et sports traditionnellement genrés masculins (2022 : service des Sports, service Politique de la Ville, PAPS)
- L'organisation d'un ramassage scolaire étendu à étudier avec la communauté éducative, il convient de faire un état des lieux.
- Développer l'accès aux établissements par les liaisons douces (marche à pied, vélos, trottinettes)
- La lutte contre la fracture numérique : Plan d'investissement Numérique porté par la ville et subventionné par l'Etat avec rééquipement en matériel informatique de toutes les écoles (2021)

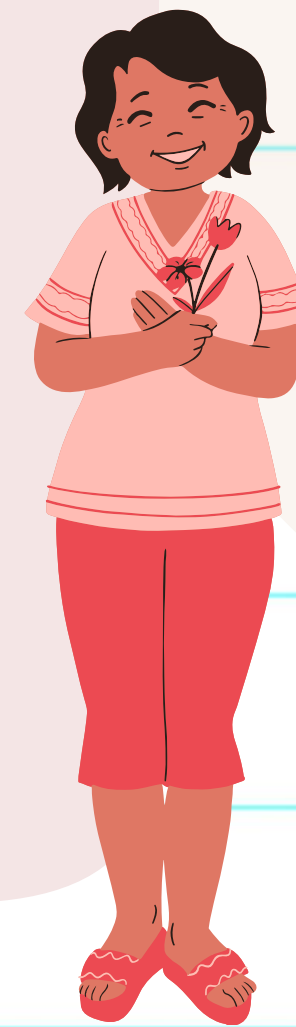


10 Objectifs majeurs et effets attendus

4 Le rôle des ATSEM et la réaffirmation de leurs missions

Effets attendus : La reconsidération du personnel ATSEM comme professionnels de l'éducation :

- La constitution d'une charte des ATSEM en lien avec l'Éducation Nationale et réalisé avec des représentantes des ATSEM, du service municipal et des directions d'écoles
- La formation continue des ATSEM



10 Objectifs majeurs et effets attendus

5 Vers une réhabilitation des lieux éducatifs

Effets attendus : mise à disposition de sites et locaux sécurisés et adaptés pour créer des conditions favorables d'apprentissage et de travail :

- Finalisation des travaux et réouverture du Centre de Loisirs Robinson (2021)
- Réhabilitation de l'école Jacqueline Quatremaire (2021/2024)
- Réhabilitation/Rénovation du groupe scolaire Langevin-Valles
- Réfection totale des 2 cours de l'école maternelle Anne Frank (Budget 2022)
- Réparation de la verrière de l'école élémentaire Jules Verne (Inscription budget 2022)
- Travaux de maintien du patrimoine scolaire proratisé chaque année
- Achat de matériel et mobilier pour les écoles et centres de loisirs (2021, 2022, 2023).





10 Objectifs majeurs et effets attendus

6 L'inclusion du handicap dans le traitement pédagogique et didactique des activités scolaires, périscolaires et extra-scolaires et la prise en compte des retards d'apprentissage moteurs ou cognitifs (ou en raison d'un handicap «économique»)

Effets attendus : faciliter l'apprentissage des élèves en situation de handicap :

- La promotion du Handisport par l'organisation d'une journée officielle « Jeux olympiques et paralympiques » dans le cadre de l'avant JOP 2024 et du label Terre de Jeux (2022 : service des Sports, Politique de la Ville, Délégation au handicap)
- La formation des animateurs et directeurs de centres de loisirs sur la question du handicap et de la prise en charge d'enfants à profils particuliers : troubles autistiques (Service Enfance)
- La promotion et l'organisation du Savoir Nager pour les élèves de 6ème en soutien aux cours d'EPS : stages 11-13 ans via l'EMS, en plus de ceux à destination des 9-11 ans (2023 : service des Sports)
- La promotion et l'organisation du Savoir Nager pour les jeunes adultes Villetaneusiens (2023 : service des Sports)
- La mise en place de bassins éphémères d'apprentissage sur la période « Été à Villetaneuse » porté par la Ville et soutenu par le fond Paris 2024 et la FFN (2021, 2022 : service des Sports)
- La création d'un partenariat pour la mise en commun de matériel et d'infrastructures municipales pour une collaboration entre l'ITEP Le Petit Prince et le Collège Jean Vilar autour d'un évènement sportif ponctuel de fin de cycle scolaire (2022 : service des Sports)





10 Objectifs majeurs et effets attendus

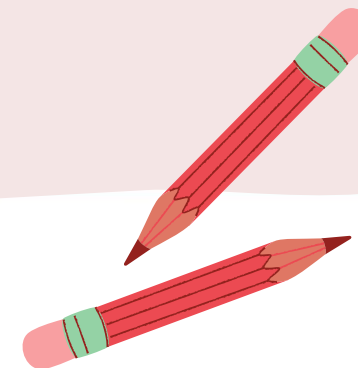
7 La mise en place d'actions éducatives ponctuelles portées par les services de la Ville et ses associations partenaires au sein de ses EPLE

- L'intervention diététique du PAPS dans le cadre du « Petit déjeuner au collège » :
- La distribution de livres pour les élèves de chaque école primaire de la Ville (1 livre par élève en fin d'année scolaire) autour d'une thématique choisie ayant vocation d'ouverture philosophique et artistique (2021 : service Enseignement)

8 Le nécessaire soutien financier aux familles

Effets attendus : l'inclusion de tous les élèves au sein des structures culturelles et sportives :

- L'aide financière accordée aux familles sans conditions de ressources pour le soutien à l'inscription
- des 14-17ans dans les clubs sportifs de la Ville (2023)
- L'organisation d'un « Forum de Rentrée » annuel et la distribution de fournitures par niveau de classe (2022 : Service Enseignement)
- Les inscriptions aux activités périscolaires et centre de loisirs en fonction du quotient familial
- Les inscriptions aux activités de l'EMS en fonction du quotient familial
- Les inscriptions aux activités du CICA en fonction du quotient familial
- Les aides facultatives du CCAS à destination des familles en difficulté, permettant le paiement de la restauration scolaire, des études surveillées, des centres de loisir, des séjours estivaux.



10 Objectifs majeurs et effets attendus

9 L'objectif de soutien scolaire

Effets attendus : la généralisation du soutien scolaire sur l'ensemble de la ville pour favoriser la réussite de tous les élèves, avec des dispositifs innovants :

- Les cours de linguistique dispensés au Centre Socio-culturel Clara Zetkin
- Les temps d'étude, soutenu par la Municipalité (locaux adaptés et équipés en matériel numérique)
- Le dispositif Prépare ton Exam en vue du Brevet et du Baccalauréat (2021 : Service Enseignement)
- Le soutien scolaire par les pairs dans le cadre des Maisons Communes (2023).

10 Les objectifs propres au PRE

- La mise en place de parcours éducatifs individualisés
- L'accompagnement socio-culturel
- L'accompagnement à la lecture
- Ateliers de remobilisation scolaire





AXE 3 L'accompagnement des jeunes dans l'insertion professionnelle

La qualité d'un projet éducatif local est aussi corrélée au taux et au niveau d'accès à l'emploi pour sa jeunesse, même s'il n'explique pas et ne conditionne pas à lui seul la réussite ou l'échec d'un jeune sur le plan scolaire et professionnel.

Représentant l'aboutissement du processus éducatif en quelque sorte, même si, comme souligné dans l'introduction il ne le résume pas, il est important et cohérent que l'accès à l'emploi soit accompagné et encadré. La Municipalité organise sur son territoire à la fois l'offre d'emploi et le soutien à la recherche d'emploi et à la poursuite de projets professionnels pour les jeunes diplômés. Elle participe également à l'orientation et à la formation des jeunes qui n'ont pas eu la possibilité de valider une certification ou un diplôme (faute de moyens, de rupture de parcours, de décrochage) ou qui se dirigent vers une reconversion professionnelle.



5 objectifs majeurs et effets attendus

1 L'aide à la recherche d'emploi et de stages

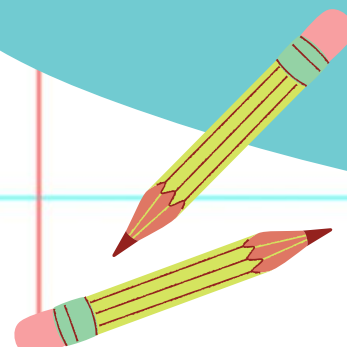
Effets attendus : accompagner de façon dynamique la recherche d'emploi en valorisant le demandeur :

- Le PIJ (locaux équipés, documentation, conseil, aide à la rédaction de CV)
« Le Forum de l'alternance et des Jobs d'été » organisé en Mairie (2021 : Service Jeunesse)
- Les actions de la MEF (Plaine Commune) : information et conseil pour les démarches de recherche d'emploi, ateliers de préparation aux entretiens d'embauche, ressources et équipement informatique
- Les actions de la Mission Locale : aide à la recherche d'emploi, aide à l'accès à la formation, le dispositif « Garantie Jeunes »
- Les dispositifs en matière d'insertion, de formation et de reprise d'études : PACEA, « Contrats aidés » (devenus Parcours Emploi Compétences), l'insertion par l'activité économique (IAE), les VAE et VAP, le DAEU
- Les Maisons Communes et notamment la MCEN (2022)
- L'organisation des Rencontres pour l'emploi (2022).

2 Le soutien aux projets des jeunes de 16 à 25 ans

Effets attendus : encourager le développement des projets chez les jeunes par un soutien financier :

- Le dispositif de soutien logistique et financier de la Ville dans le cadre des appels à projet de solidarité
- L'aide à la recherche d'autres sources de financement
- Les chèques cadeaux à l'obtention d'un diplôme (Brevet, Baccalauréat et diplômes du supérieur) pour l'aide à l'achat de matériel informatique, livres ou autre matériel : 50€/bachelier, 30€/DNB (2021 : service Jeunesse)
- La bourse d'aide au permis de conduire.



5 objectifs majeurs et effets attendus

3 La réaffirmation du partenariat avec l'Université Sorbonne Paris Nord

Effets attendus : fonctionner en réseau avec le campus pour recruter efficacement :

- L'embauche de jeunes étudiants au sein des structures municipales : secteurs Jeunesse/Animation/Enfance/Entretien et Restauration / Tranquillité Publique / Sport
- Le recrutement de stagiaires
- Le développement de la communication entre les services municipaux et l'université.



4 Favoriser l'embauche réservée aux jeunes Villetaneusien-nes chercheurs-euses d'emploi

Effets attendus : prioriser le vivier de jeunes diplômés locaux pour favoriser le cercle vertueux de dynamisation de la ville et d'embauche :

- Campagne de job-dating en Mairie dès septembre 2020 pour l'ouverture du nouveau centre commercial Lidl
- Campagne de recrutement d'ATSEM dès juillet 2020.

5 objectifs majeurs et effets attendus

5 L'accompagnement dans le passage de diplômes et la certification

Effets attendus : la prise en charge des stagiaires et le maintien dans la structure professionnelle de stage, la facilité de recrutement :

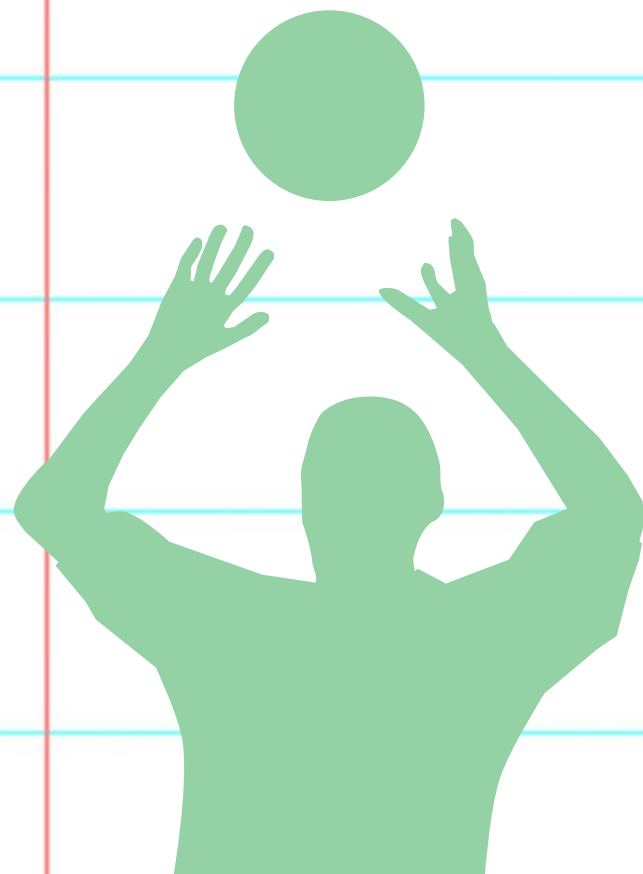
- La formation BAFA (service Jeunesse, service Enfance)
- La certification sportive et les diplômes d'entraîneurs : soutien à la formation et à l'embauche pour les associations dans le cadre des subventions de fonctionnement : CSVO Basket-ball (2021 : Service des Sports)
- L'accompagnement des associations et des clubs dans leurs recherches de financement et le montage des dossiers (CNDS, Département, Ligues, Ministères) pour la formation de leurs intervenants (2021 : Service des Sports, Vie associative, Politique de la ville).
- L'inscription et l'appel à candidature de jeunes aux parcours de formation proposés par Plaine Commune (BPJEPS) dans le cadre des JO 2024 (2021 : Service des Sports)



AXE 4 Le Sport & les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Le sport, on le dit très souvent, est un outil d'émancipation et de socialisation. Mais au-delà de cette fonction et des bienfaits « basiques » que la société tend à lui octroyer, il possède de multiples visages et définitions : au-delà de sa forme de compétition, il peut offrir de nombreuses voies de développement et est à prendre absolument en compte lorsque l'on parle d'impact éducatif.

À cette réflexion s'ajoute actuellement la nécessaire prise en compte d'un événement historique majeur qui va venir profondément modifier notre façon de l'appréhender au sein de notre territoire et de nos écoles : l'accueil sur nos terres du plus grand événement sportif au monde en 2024, les Jeux Olympiques et Paralympiques. L'enjeu pour la collectivité ainsi que pour l'ensemble des acteurs éducatifs sera justement de tirer profit de cette immense chance qui s'offre à eux pour développer la pratique sportive sous toutes ses formes et selon une philosophie bénéfique et profitable aux enfants et aux jeunes en matière d'éducation (à la préservation de sa santé, à la citoyenneté, à l'égalité des droits comme valeurs communes).



4 objectifs majeurs et effets attendus

1 L'encadrement du sport de compétition, le développement du Haut niveau et l'accompagnement des clubs

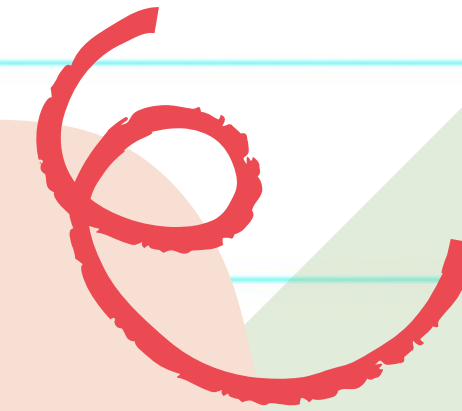
Effets attendus : faciliter la détection des jeunes à fort potentiel sportif et accompagner les élèves/étudiants sportifs de HN

- Création d'un « fond de réserve » dédié, sur le budget du secteur municipal des Sports pour l'attribution de subvention au sport de HN (2023)
- Valorisation des athlètes de HN sur le plan de la communication et de l'image (réseaux sociaux de la Ville, Journal Municipal, actions dans les écoles) (2022)
- Aide à la recherche de financements et/ou à l'accès à l'emploi des sportifs de HN

2 Le Sport Santé et la recherche de développement de son potentiel de forme

Effets attendus : développer l'attrait pour les activités de bien-être et former à l'entretien de sa vie physique dans un objectif éducatif d'épanouissement à long terme (tout au long de la vie) :

- Aide au développement des associations sportives et de leurs actions
- Implantation d'agrès sportifs sur toute la ville (2022 : Service des Sports)
- Actions ponctuelles encadrées de types TABATA ou Crossfit à destination des jeunes de la ville via les réseaux sociaux : vidéos et autres supports (2021 : Service des Sports)
- Programmation sportive proposée par les ETAPS dans le cadre de l'Été à Villeteuse (2021 : Service des Sports) incluant les nouvelles pratiques de forme à destination des jeunes publics.





4 objectifs majeurs et effets attendus

3 La recherche d'une diversité de pratiques à travers l'implantation durable de nouvelles pratiques sportives et/ou l'encouragement à la découverte ponctuelle de certaines APS

Effets attendus : offrir la possibilité aux enfants et aux jeunes adultes de continuer à développer des savoir-faire techniques à travers des activités variées et éveiller leur curiosité sportive :

- L'accompagnement financier et l'aide à l'implantation sur la ville de nouveaux clubs et de nouvelles pratiques
- La création d'un pôle « Combat » (2023 : Service des Sport)
- La redynamisation de l'EMS et notamment sa section multi sports (2021 : Service des Sports)
- L'initiation aux APSA par le biais d'actions ponctuelles dans le cadre de l'avant JOP : Participation à la « Journée Olympique » (2022)
- Actions autour de la Semaine Olympique et Paralympique et diffusion du Kit de communication Terre de Jeux (2022 : Service des Sports)
- Démarche de partenariat avec les principaux clubs de la ville pour des actions tout au long de l'année.

4 Le développement nécessaire des activités aquatiques

Effets attendus : équilibrer l'offre sportive natatoire par rapport aux autres territoires et promouvoir activement le Savoir Nager :

- Les stages natation 9-11ans Savoir Nager et Aisance aquatique de l'Ecole Municipale des Sports (2021 : Service des Sports)
- Les bassins éphémères estivaux dédiés au Savoir Nager et Pass Nautique (Centres de Loisirs, élèves du dispositif Vacances apprenantes et inscriptions libres) (2022)
- La reconstruction de la piscine municipale (2023-2025).





AXE 5 La formation citoyenne et l'ouverture culturelle

Le terme de citoyenneté est un terme général qui inclut plusieurs définitions et concepts, y compris idéologiques : nous retiendrons ici l'importance d'une formation citoyenne « Villetaneusienne » axée autour des valeurs de la République, du respect des droits et devoirs de chacun, de l'environnement ainsi que de la santé des uns et des autres.

Ces valeurs devront être centrales et unanimement partagées et mises en avant par chaque structure éducative de la ville, dans une pleine logique de cohérence éducative et de formation équilibrée et diversifiée du futur citoyen.





6 objectifs majeurs et effets attendus

1

La recherche d'une continuité éducative dans le domaine de la sécurité physique et psychologique

Effets attendus : élargir le public concerné par la formation à la sécurité et proposer des dispositifs de qualité en termes de contenu de formation et d'encadrement au sein de plusieurs structures éducatives complémentaires (écoles, collèges, centres de loisirs) :

- Actions de prévention routière dans les établissements scolaires (2021 : Service Sécurité et Tranquillité Publique, service Enseignement)
- Recherche du Label « Ville Prudente »
- Le Contrat Local de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

2

Sensibiliser la jeunesse à l'exercice de sa citoyenneté et à l'autonomie intellectuelle et d'opinion

Effets attendus : favoriser l'émergence d'une citoyenneté active et conscientisée, tournée vers l'intérêt général :

- Le Conseil Municipal des jeunes (2021 : service Démocratie Locale)
- La Cérémonie de la Citoyenneté





6 objectifs majeurs et effets attendus

3 S'appuyer sur les associations comme vecteur des valeurs républicaines

Effets attendus : garantir une éducation laïque basée sur des valeurs communes de démocratie et d'égalité. Lutter contre l'embrigadement idéologique et prévenir toute forme de radicalisation :

- La création d'une Charte des associations sportives : « conscience républicaine, citoyenneté et laïcité » (2023 : service Sécurité et Tranquillité publique, service des Sports)

4 Éduquer à l'égalité hommes/femmes dans la sphère publique comme privée

Effets attendus : contribuer à réduire drastiquement les violences faites aux femmes par le biais d'une éducation égalitaire, encourager les jeunes filles à la réussite, éduquer au vivre ensemble :

- Les actions menées dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes : campagne d'affichage public (2021 : service Politique de la Ville)
- Les actions de sensibilisation (contraception, violences physiques et sexuelles) menées dans les collèges par le PAPS
- La politique sportive en faveur du développement du sport féminin dans le cadre de l'avant JOP 2024 (2022 : Service des Sports).





6 objectifs majeurs et effets attendus

5 Mener une politique de proximité sur les thèmes du civisme et de l'éco responsabilité

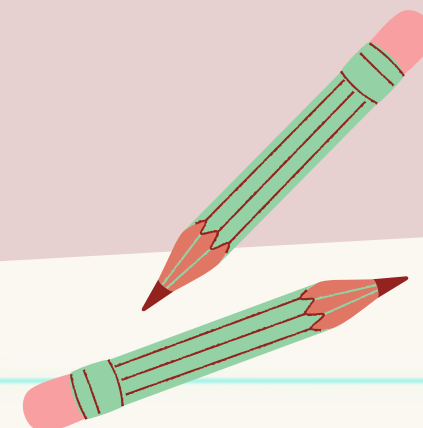
Effets attendus : sensibiliser au respect des règles en collectivité et à la protection/préservation de l'espace public et des lieux d'habitation

- Le « World Clean Up Day » (2021 : Politique de la Ville)
- La sensibilisation au tri sélectif et à la collecte des ordures ménagères
- Le soutien aux projets d'agriculture urbaine sur les jardins Partagés : association Autre Champ (2021)
- La valorisation du Parc Régional de la Butte Pinson (Ferme pédagogique).

6 Ouvrir à la culture et à la découverte du monde

Effets attendus : développer le goût pour les arts (culinaire, musical, physique, manuel) :

- La programmation du CICA et ses événements
- La programmation du CSC et ses événements.



AXE 6 La santé



« La santé n'est pas seulement le silence des organes »

(Revue Française de Psychosomatique n°36, 2009)

L'épanouissement social et éducatif d'un enfant passe indéniablement par une bonne santé physique et mentale. Créer les conditions d'accès aux soins constituant un objectif de base, il s'agit également d'accompagner l'enfant dans son développement physique et psychique en construisant autour de lui un environnement sécurisé et rassurant, qui contribuerait à lui donner les clés d'une certaine autonomie, un sentiment de compétence et un regard apaisé sur son rapport au corps, mais aussi à l'échec, à la maladie et au deuil, dans un contexte Covid 19.

À Villeteuse, l'ensemble des actions menées par le personnel enseignant et les éducateurs, mais aussi le psychologue, le diététicien nutritionniste et les coachs sportifs se coordonnent pour un accompagnement à la santé complet et adapté aux caractéristiques des enfants villeteusiens et à leurs problématiques de vie (familles monoparentales, mineurs isolés, enfants étrangers non francophones).

6 objectifs majeurs et effets attendus

1

Contribuer à l'épanouissement intellectuel et social de l'enfant

Effets attendus : élargir le panel d'activités éducatives dans des lieux différenciés pour susciter un intérêt chez l'enfant et favoriser chez lui l'apprentissage, la création de lien social et le sentiment de compétence, dans le respect de son rythme de vie et d'apprentissage :

- Nouveaux séjours estivaux et classes bleues, séjours d'hiver (2021 : service Enfance, service Jeunesse)
- Temps d'activité sportive après l'école : mise à disposition des infrastructures et subventions de fonctionnement accordées au CSVO et CSVF au-delà de 23000 euros (2021 : service des Sports, Vie associative)
- La programmation de la Maison de quartier
- Temps d'activité le mercredi : « le Plan Mercredi » (2021 : service Enfance)
- La programmation du SMEJ
- Temps d'activité artistique : les activités du CICA
- Les Maisons Communes : axée Enfance/ Petite Enfance (Site Arc-en-Ciel) : ateliers cuisine, volet digital et numérique (2021 : CSC).

2

Garantir l'accès aux soins

Effets attendus : donner à chaque famille et à chaque enfant la possibilité d'être soigné dans de bonnes conditions et de bénéficier d'un suivi de santé de qualité :

- La création de la future Maison de Santé
- La PMI : création de nouveaux locaux par le Département en centre-ville, renforcement des liens autour des TPS et de la parentalité
- Le PAPS : suivi psychologique et cellule d'écoute et d'échange, campagnes fréquentes de dépistage (dentaire, audition)
- La politique de lutte contre la désertification médicale avec appel d'un médecin à s'implanter au PAPS (2022)
- Les différentes campagnes qui ont concerné l'action de lutte contre la COVID 19 (2021)
- L'aide financière en faveur de l'accès aux soins (PRE).



6 objectifs majeurs et effets attendus

3 Encourager à prendre soin de sa vie physique

Effets attendus : éduquer à l'autonomie et favoriser la formation d'habitudes de santé chez l'enfant :

- Action bucco-dentaire dans les écoles primaires (Ville, ASV et CD93)
- Intervention diététique et nutrition au collège Jean Vilar : diététicienne du PAPS à destination des classes de 6ème
- Information et prévention santé au PAPS.

4 Éduquer au respect de la santé collective et à la sécurité

Effets attendus : responsabiliser les élèves sur les questions de santé publique et du respect de la vie d'autrui :

- Sensibilisation aux gestes barrières : panneaux municipaux, campagne de prévention à travers l'affichage dans les écoles et les locaux périscolaires ou sur les réseaux sociaux de la Mairie (site internet de la Ville, page Facebook de la Ville) (2021)
- Sensibilisation aux causes caritatives : la Villetaneusienne (2022 : Service des Sports).
- Présence des ASVP aux abords des écoles : redéfinition de leur mission d'éducation à la prévention routière (2021 : Service Tranquillité Publique)
- Intervention au collège Lucie Aubrac de groupes de parents d'élèves élus, de professionnels de la sécurité et de médiateurs du service sur les questions de harcèlement scolaire et de violence à l'école dans le cadre du FIA (2021 : service Tranquillité Publique et Sécurité, Médiation, service Politique de la Ville).

6 objectifs majeurs et effets attendus



5 Proposer une offre de restauration scolaire équilibrée et diversifiée

Effets attendus : garantir un régime diététique adapté aux besoins de l'enfant et liés à son développement physique et intellectuel, dans le respect d'une alimentation saine, éthique et engagée vers le bio :

- Les engagements et les nouvelles orientations du SIRESCO en faveur du bio et du « fait maison » en conséquence de la loi Egalim
- Les ateliers du SIRESCO à destination des scolaires
- Les choix opérés par la Ville sur les menus : 1 menu végétarien par semaine en self 2 choix de menu + 1 menu de substitution quand porc (2021 : service Entretien Restauration)
- Le « goûter à l'école » à destination des élèves de l'étude (2022 : service Enseignement)

6 Démocratiser les nouvelles pratiques de santé

Effets attendus : élargir l'horizon de soins par la connaissance des nouvelles thérapies et pratiques de santé :

- Atelier Yoga et sophrologie du PMAV au gymnase Langevin
- L'incitation aux pratiques individuelles de Forme : déploiement d'agrès sportifs et d'éléments de Street Work Out sur les sites Dian et Place des Partages (2021/2022 : Service des Sports)



AXE 7 L'accompagnement des parents dans le parcours éducatif de leur enfants

La capacité des familles à s'intégrer au projet éducatif, en tant qu'acteur privilégié, dépend aussi des conditions d'organisation, de réalisation et de pilotage du PEDT qui doivent être propices à une communication régulière et leur accorder un pouvoir décisionnel au-delà de la simple consultation. La valorisation des associations de parents d'élèves, des actions de parents impliqués dans la vie associative de la Ville est ainsi déterminante dans la bonne mise en œuvre du PEDT.

De la même manière, il s'agit d'élargir le pouvoir des familles en fédérant un maximum de parents, dans les instances éducatives, dans les événements et manifestations, y compris ceux qui semblent moins impliqués ou complètement en rupture sociale et éducative.



4 objectifs majeurs et effets attendus

1 Multiplier les actions de soutien bénéficiant aux familles

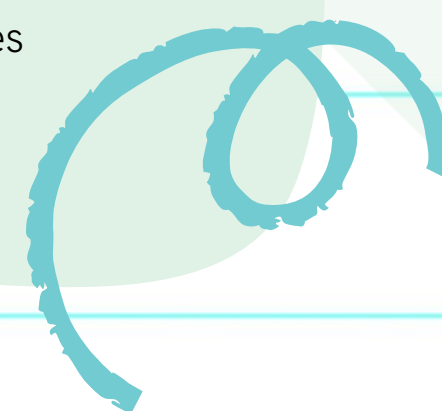
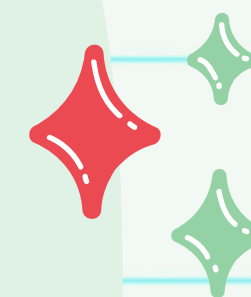
Effets attendus : encourager l'implication des familles dans le processus éducatif :

- Le soutien psychologique
- Le soutien financier
- Le soutien logistique : distribution de tablettes numériques pour les familles du CLAS (2021).

2 Renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté éducative

Effets attendus : voir les parents accéder à des organes décisionnels et consultatifs :

- L'intégration des parents aux différentes instances éducatives (conseils de crèche, conseils d'école, ALSH)
- La valorisation des associations de délégués de parents d'élèves en favorisant les temps d'échanges avec les différents élus aux CE et le service : préparation des questions des CE en amont, au-delà de la seule réunion préparatoire au CE entre élus (2021 : service Enseignement)
- La création de groupes de parole entre parents
- La mise en place des temps de rencontre Élus-Service-IEN-directions d'école-parents délégués trimestriels à vocation de groupe de travail autour de thématiques pédagogiques (2022 : service Enseignement)
- La nouvelle édition du Guide Scolaire et Périscolaire : nouvelle présentation, informations détaillées, présentation des objectifs (2022).





4 objectifs majeurs et effets attendus

3 Promouvoir l'implication des parents dans la sphère associative

Effets attendus : la dynamisation des associations sportives et culturelles :

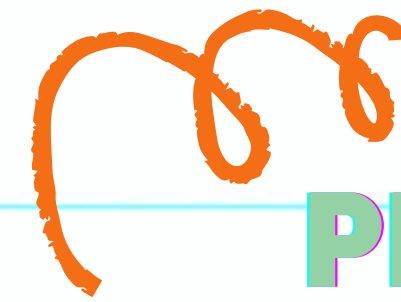
- Accompagner les associations (sportives, culturelles) dans l'organisation de manifestations, de moments conviviaux et de compétition : mise à disposition de locaux, salles, terrains
- Accompagner les associations dans leur fonctionnement : faciliter les conditions d'accès aux équipements

4 Associer les parents aux événements et cérémonies

Effets attendus : la resocialisation des familles et la mise en avant de leur implication dans la réussite de leurs enfants

- Remises des diplômes EMS (2021 : service des Sports)
- Remise des chèques cadeaux suite aux réussites au certifications Brevet/Bac (2020 : Service Jeunesse)
- Remise de coffrets à magie pour les familles du PRE (CAF en partenariat avec L'AFEV) (2020 : Service Enseignement)
- Gala de Futsal pour la lutte contre le cancer (2022 : Service des Sports)
- La Villetaneusienne (2021 : service des Sports)
- La remise de cadeaux de Noël (CCAS)
- Le Forum des Sports.





PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL Villetaneuse 2022-2026



+ d'informations
sur www.mairie-villetaneuse.fr

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL Villetaneuse

2022-2026

Avec le concours de :



+ d'informations sur
www.mairie-villetaneuse.fr